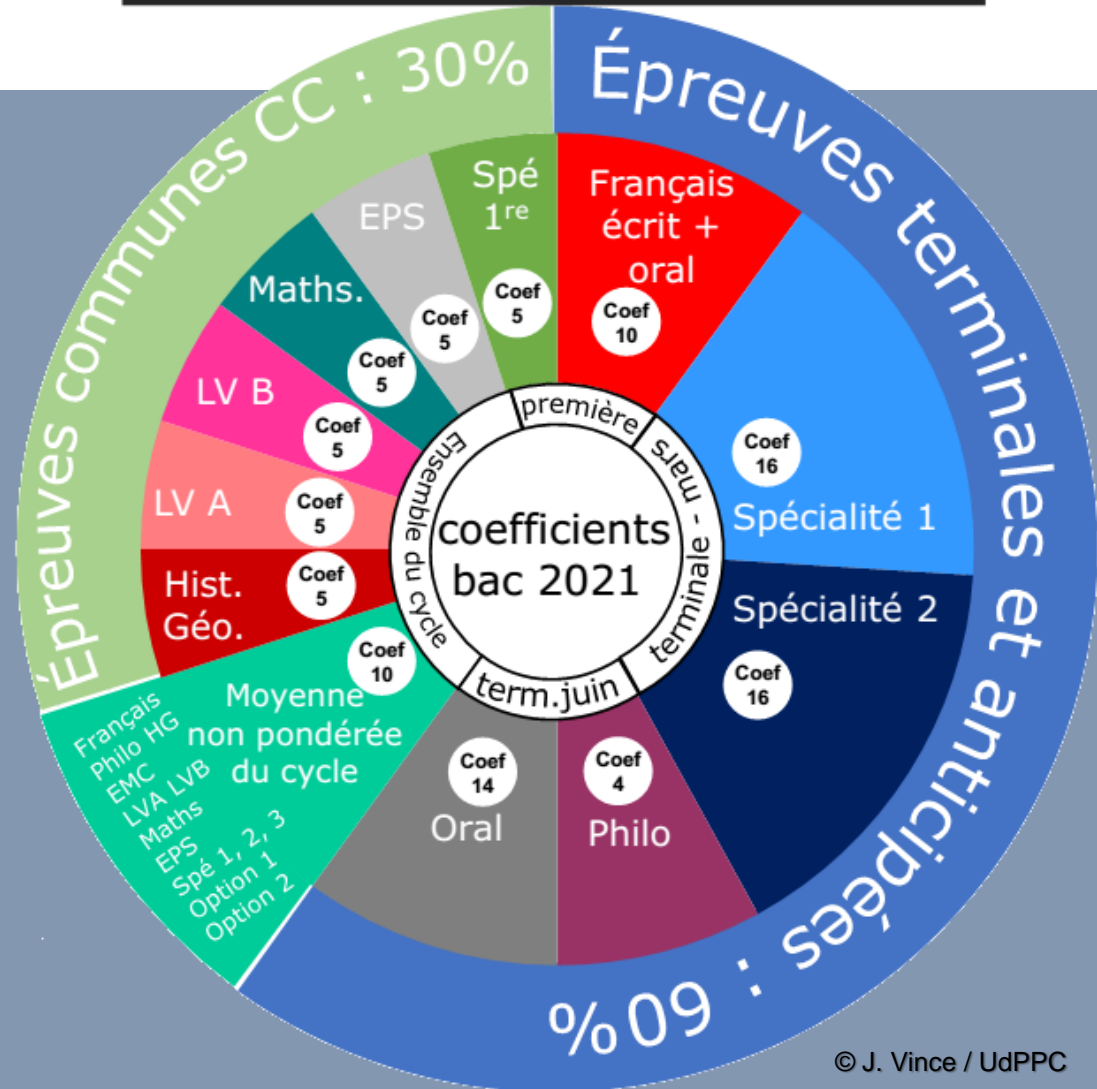


Coefficients - voie technologique

16/10/2019

*Le bac 2021,
comment ça
marche ?
(voie technologique)*



Les Épreuves Communes de Contrôle Continu

Bac technologique 2021

E3C = 30 %

16/10/2019

Spécialité évaluée en fin de 1^{re} : **dépend de la série technologique**
 Épreuves écrites organisées par chaque lycée et corrigées sous couvert de l'anonymat
 Sujets choisis dans une banque nationale
 Commission d'harmonisation académique après chaque épreuve

Histoire-géographie – 2h
 Langues vivantes A (CO+EE) – 1h
 Langues vivantes B (CO+EE) – 1h
 Mathématiques – 2h

jan
fév

Première

Histoire-géographie – 2h
 Langues vivantes A (CE+EE) – 1h30
 Langues vivantes B (CE+EE) – 1h30
 Mathématiques – 2h
 Spécialité de première (mai) ⁽¹⁾ ⁽²⁾

avr
mai

Histoire-géographie – 2h
 Langues vivantes A (CO+CE+EE) – 2h
 Langues vivantes B (CO+CE+EE) – 2h
 Langues vivantes A (EO) – 10 min
 Langues vivantes B (EO) – 10 min
 Mathématiques – 2h

mai
juin

Terminale

EPS : évaluation par contrôle en cours de formation

(1) La spécialité évaluée en 1^{re} et non poursuivie en terminale dépend de la série :

pour la série ST2S : physique-chimie pour la santé

pour la série STL : biochimie-biologie

pour la série STD2A : physique-chimie

pour la série STI2D : innovation technologique

pour la série STHR : enseignement scientifique alimentation-environnement

pour la série STMG : sciences de gestion et numérique

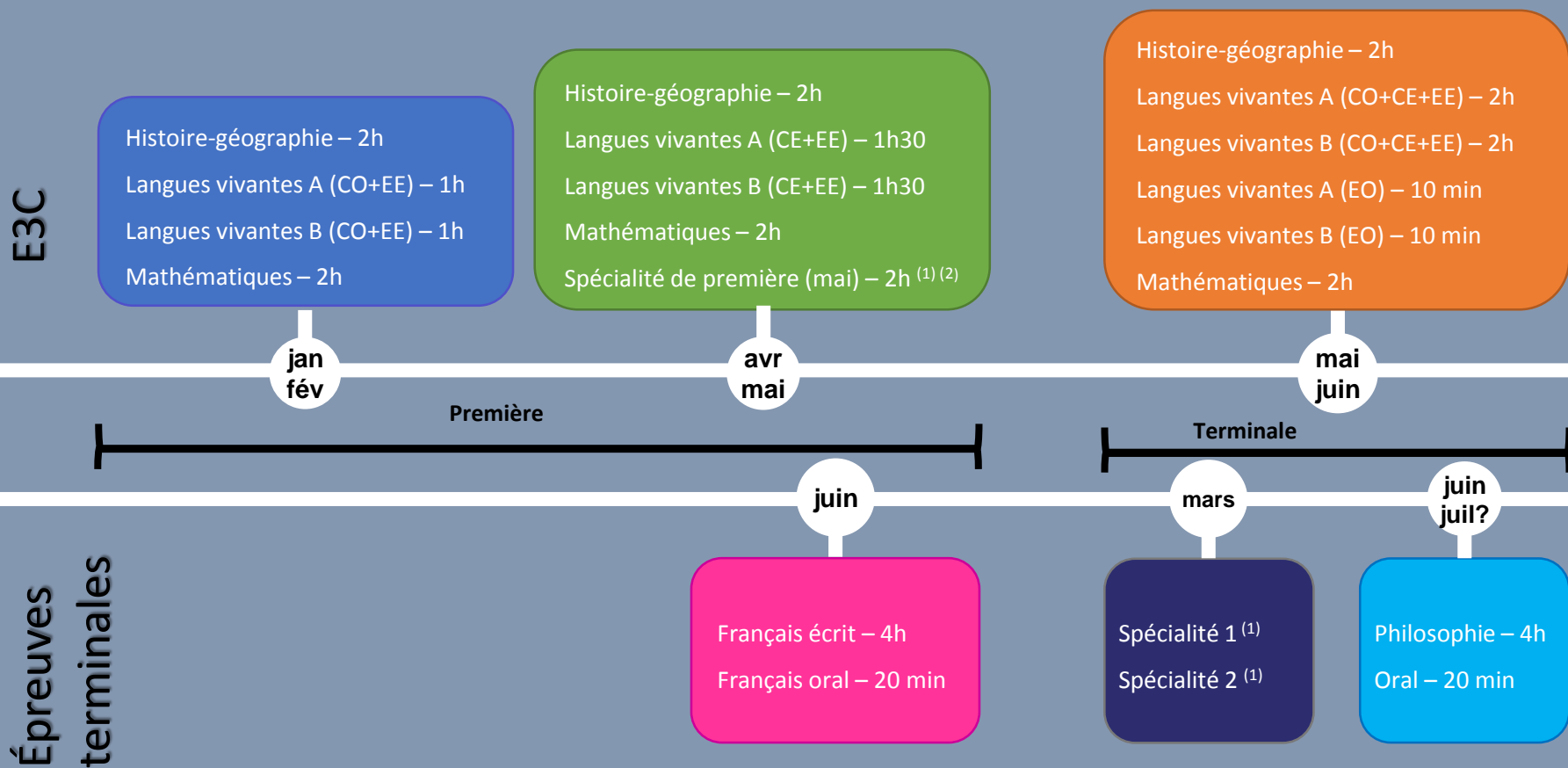
pour la série S2TMD : économie, droit et environnement du spectacle vivant

(2) Nature (écrit/oral) et durée varient selon la série technologique.

Les épreuves du Bac technologique 2021

E3C 30 % + Épreuves Terminales 60 %

16/10/2019



(1) Durée et nature qui varient selon la spécialité

(2) La spécialité évaluée en fin de 1^{re} dépend de la série technologique

La nature et la durée des épreuves terminales obligatoires du baccalauréat technologique

16/10/2019

Français écrit – 4h

**Coef
5**

Français oral – 20 min

**Coef
5**

Philosophie – 4h

**Coef
4**

Oral – 20 min

**Coef
14**

Spécialité 1

**Coef
16**

Spécialité 2

**Coef
16**

Spécialité Série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Chimie, Biologie et physiopathologie humaines	Écrite	4 h
Sciences et techniques sanitaires et sociales	Écrite	3 h

Spécialité Série sciences et technologies de laboratoire (STL)

Biochimie-Biologie-Biotechnologie	Écrite	3 h
ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	Pratique	3 h
Physique-chimie et Mathématiques	Écrite	3 h

Spécialité Série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Analyse et méthodes en design	Écrite	4 h
Conception et création en design et métiers d'art	Pratique	4 h

Spécialité Série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Physique-Chimie et Mathématiques	Écrite	3 h
Ingénierie, Innovation et développement durable	Écrite	4 h

Spécialité Série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Droit et économie	Écrite	4 h
Management, sciences de gestion et numérique	Écrite	4 h

Spécialité Série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Economie - gestion hôtelière	Écrite	4 h
Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation-environnement	Écrite	6 h
	Pratique	

Spécialité Série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

Culture et sciences chorégraphiques / ou musicales / ou théâtrales	Écrite	4 h
Pratique chorégraphique / ou musicale / ou théâtrale	Pratique	50 min

Bac 2021 : Les textes officiels

16/10/2019

Bulletin officiel n°29 du 19 juillet 2018

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=37963

Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

Définissant les épreuves anticipées et les E3C

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38727

Bulletin officiel n°34 du 19 septembre 2019

Nature et durée des Epreuves Terminales du bac général et technologique

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144874

Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019

Modalités d'organisation du contrôle continu

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144063

Bulletin officiel n°36 du 3 octobre 2019

Modalités d'évaluation en EPS

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=145251

Tous les textes officiels : <https://cache.media.eduscol.education.fr>